

Commission Administrative

Le Creusot, le 18 janvier 2016

Réf : CA/EM/MG/1801

PV n°3  
CA du 16 décembre 2015

**Présents** : Karima AFROUN, Cédric BERTHAUD, Antoine CATELAIN, Alain CORBEL, Alain DERVIER, Maurice GENET, Christelle HAMIDOU, Odile MACHIN, Bruno MENAGER, Démétrio MOSCATO

**Excusés** : Yohann Lagrue, Michel Prieur, Eric Théry

**Invités** : Emmanuelle MATRAS, Nicolas KEITA, Romain BERRO.

Approbation CA du 23 novembre 2015.

~~~~~

**Point sur les commissions- Composition.**

**Commission Départementale d'Arbitrage**

Les suivis d'arbitres sont en cours.

Le CA, sur proposition de la CDA qui a pris contact avec M. Dessertenne responsable de la CCA, valide en tant qu'arbitre départemental :

- GROGNET Coleen (HB ST MARCEL).
- THIBERT Cindy (AS TOURNUS)
- PASQUIER Teddy (MACON HB )

Le club de St Marcel devra signaler à quelle équipe le Coleen GROGNET sera affecté pour la prise en compte dans la CMCD.

**JA** : deux binômes ont arbitré les intercomités. Le travail doit être poursuivi avec ces binômes qui doivent s'améliorer pour arbitrer les matchs les plus relevés des intercomités.

### **Commission d'Organisation des Compétitions.**

Suite aux contrôles hebdomadaires des feuilles de matches, un courrier sera fait aux clubs pour rappeler les règles d'établissement de la FDM.

Il est à noter quelques problèmes d'exportation de la FDM et de récupération de celles-ci au Comité. Il est donc judicieux que les clubs se munissent d'anciennes feuilles de match papier en cas d'incident.

Suite à la première phase de championnats -12 et -14, les poules et calendriers sont établis et seront diffusés rapidement.

Plateaux -8 et -10 : les dates ont été déterminées avec désignation des clubs organisateurs. Deux plateaux ont été décentralisés à Couche et Génelard pour intégrer les jeunes pratiquant le hand en ARS, à confirmer.

Challenge féminin : les dates sont déterminées.

**Commission de Discipline** : pas de dossier en cours

### **Commission des Finances :**

Les clubs sont à jour à fin octobre. Le club de chalon respecte son échéancier.

#### **Assurance Santé :**

Afin de mettre en place la complémentaire santé obligatoire pour les salariés, deux organismes ont été contactés : Radiance et Crédit Mutuel.

L'offre Radiance, plus compétitive, a été retenue le choix se portant entre le module 3 (avec éventuellement l'option 4 à la charge des salariés) ou le module 4.

Compte tenu du faible écart de prix entre les modules 3 et 4, et d'une meilleure couverture avec le module 4, le CA décide de retenir le module 4 (coût : 49,56 € mensuel par salarié, pris en charge par moitié par le CDHB et le salarié).

Le GEHB 71 retient la même proposition.

#### **Prime de fin d'année :**

Le dispositif des années antérieures est reconduit à savoir une prime de 200 € sur salaires et un bon d'achat de 150 €. Ce dispositif s'applique aux salariés du Comité.

Un bon d'achat de 150 € est attribué à Romain Berro, salarié du GE, qui réalise de nombreuses missions pour le Comité

### **Etablissement des feuilles de paie.**

Odile ne pouvant plus les faire, deux cabinets comptables ont été consultés : COGECO et AEC. L'offre AEC, plus compétitive a été retenue pour le suivi des finances du comité et l'établissement des feuilles de paie pour un coût de 960 € (528 pour l'établissement et présentation des comptes, et 432 pour l'établissement des feuilles de paie).



## Commission Technique

Intercomités :

Les garçons sont qualifiés en poule haute pour la suite de cette compétition. Globalement le niveau s'améliore (à noter la présence de 3 garçons en section sportive à Dijon)

Les filles ont perdu leurs trois matches. Même si on note une petite amélioration, on bute toujours sur les mêmes problèmes que par le passé et la faiblesse du bassin de recrutement.

## Relations avec le milieu scolaire :

Convention mixte UNSS / Comité.

USEP : une réunion est prévue courant janvier avec le conseiller pédagogique départemental

Formation de cadres techniques : déroulement normal.

## Convention avec comités/clubs concernant les mises à disposition.

En marge de ces conventions, une réunion avec les salariés des clubs s'est déroulée vendredi 11 décembre, où entre autres le projet comité a été exposé.

Pour finaliser les conventions avec les clubs, il manque quelques éléments que les clubs doivent faire parvenir au Comité.

## Développement du Hand Féminin

L'Assemblée Générale du Comité avait décidé de reconduire le Challenge féminin. La première journée de ce Challenge avait lieu dimanche dernier 13 décembre à Macon.

Seuls 4 clubs étaient représentés et seules 5 filles étaient présentes (sur un potentiel de 85 filles).

Force est de constater que les clubs n'ont pas pris en compte ce challenge et ne se sont pas engagés dans cette action.

La prochaine date pour ce challenge est le 6 février et les dates suivantes sont définies et seront communiquées prochainement.

Un courrier sera fait aux clubs afin de présenter le bilan de la première journée et de rappeler les enjeux de ce challenge et les engagements pris en Assemblée Générale.

## Questions diverses

Contacts St Marcel /GEHB 71 à reprendre

JSL : nouvelle politique mise en place par le Journal vis-à-vis du sport : il ne présentera plus les résultats sportifs des clubs dans ses pages locales. Un cahier sport présentera les résultats. Pour un affichage plus visible du handball il conviendrait d'avoir un correspondant du Comité Départemental.



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



## RELEVÉ DE DÉCISIONS

### LE CA valide les arbitres départementaux suivants :

- \* GROGNET Coleen
- \* THIBERT Cindy
- \* PASQUIER Teddy

Le CA décide de retenir la proposition Radiance pour la mutuelle obligatoire des salariés et le module 4 de la proposition.

Le CA décide d'attribuer une prime de fin d'année de 200 € sur salaires et d'un bon d'achat de 150 € aux salariés du Comité.

Il décide l'attribution d'un bon d'achat de 150 € à Romain Berro.

Le CA décide de retenir l'offre du cabinet AEC pour le suivi des finances du comité et l'établissement des feuilles de paie.

**Fin de la réunion** : 9 h 30

Bruno MENAGER  
Président du CDHB 71

Maurice GENET  
Secrétaire Général



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

